



VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens
Département de la SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION N° 02/20250205

**OBJET : DELIBERATION RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT
D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE
ET LEUR FINACEMENT.**

**THÉMATIQUE : 9.1. Autres domaines de compétence des communes.
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)**

L'an deux mille VINGT-CINQ, le **CINQ FÉVRIER**, dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la Ville de Villers Bretonneux s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier DINOARD, Maire.

Membres présents : M. Mmes : DINOARD D. - D'HEILLY P. - ARTHUR D. - RICARD M. - CRAS A. - LEFEUVRE M-F. - LEROUX S. - LELIEUR-D'HIER L. - GUILLEMOT C. - HUYGHE P. - FOURNET M. - CATTEAU S. - TALANDIER K. - DEGROOTE G. - DURAND B. - FINAZ P. - VAQUEZ B. - FINAZ P. - LAVOISIER E. - DEVILLERS T. - DE MUYNCK A.

Absent(s) excusé(s) : BACQUET F. - LAMBERT A.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. BLOOTACKER P. ayant donné procuration à Mme Martine RICARD.

Mme BRUNELLE L. ayant donné procuration à Mme Monique FOURNET.

M. NZEUBA E. ayant donné procuration à M. Cédric GUILLEMOT.

M. LEFEBVRE M. ayant donné procuration à Mme Patricia D'HEILLY

- En exercice : 27	- Pour : 19
- Présents : 21	- Contre : 4
- Exprimés : 25	- Abstention : 2

Convocation : 30/01/2025

Secrétaire de séance : Laurence LELIEUR.

SLOW

11 FEV 2025

Afin d'intégrer le point d'accueil de l'APC dans les locaux de la mairie, des travaux d'aménagement sont nécessaires. Le bureau d'étude **Bâti Tech** a établi un plan de cet aménagement et une estimation des coûts, incluant :

Poste	HT	TVA	TTC
Création de l'agence postale	61 605,00 €	12 321,00 €	73 926,00 €
Cloisonnement escalier et embellissement	31 220,00 €	6 244,00 €	37 464,00 €
Renfort de cloison suite démolition	6 000,00 €	1 200,00 €	7 200,00 €
Maîtrise d'œuvre	19 500,00 €	3 900,00 €	23 400,00 €
Diagnostic amiante	2 500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
CSPS (Coordination sécurité)	3 000,00 €	600,00 €	3 600,00 €
Contrôle technique (CT)	2 500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
Total	126 325,00 €	25 265,00 €	151 590,00 €

Le Maire souligne que la Poste fournira le mobilier nécessaire et accordera une aide financière pouvant s'élever à 80% des dépenses TTC pour la création de l'agence postale (aide plafonnée à 60 000 €), sous réserve d'une demande auprès de la Commission départementale de présence postale.

Il ajoute que d'autres financements pourront être sollicités pour financer les travaux d'aménagement et de rénovation de la mairie.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES			
POSTE	Montant € HT		Montant € HT	TVA	Montant € TTC
Création de l'agence postale	61 605.00	Commission Départementale de la Poste	49 284.00	9 856.80	59 140.80
Cloisonnement de l'escalier	31 220.00	Part Communale	77 041.00	15 408.20	92 449.20
Aléas renfort de cloison à la suite de démolition	6 000.00				
Maîtrise d'œuvre	19 500.00				
Diag amiante – CSPS et CT	8 000.00				
TOTAL	126 325.00	TOTAL	126 325.00	25 265.00	151 590.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **avec 4 voix contre** (B. DURAND ; B. VAQUEZ ; F. FRANCOIS ; P. FINAZ.), **2 abstentions** (E. LAVOISIER ; T. DEVILLERS.) **et 19 voix pour**,

APPROUVE les travaux d'intégration de l'Agence Postale Communale dans les locaux de la mairie ;

APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération ;

DECIDE de prévoir l'inscription des crédits nécessaires à ces travaux au budget 2025, section investissement.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Fait à Villers Bretonneux, le 05 février 2025

Secrétaire de séance,

Laurence LELIEUR.



Le Maire,

Didier DINOARD



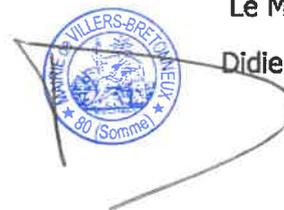
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
et publication ou notification le

11 FEV. 2025

11 FEV. 2025

Le Maire,

Didier DINOARD



Le Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Villers-Bretonneux
Utilisateur : PASTELL villersbretonneux.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **02_20250205**
Objet : **02-20250205 Délib Travaux aménagement agence postale communale et financement**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2025-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique : 080-218007508-20250205-02_20250205-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-218007508-20250205-02_20250205-DE-1-1_0.xml	text/xml	901 o
Document principal (Délibération) Nom original : 02_20250205 D__lib Travaux am__nagement agence postale communale et financement.pdf Nom métier : 99_DE-080-218007508-20250205-02_20250205-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	161.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	11 février 2025 à 10h16min19s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 février 2025 à 10h50min49s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Claude
En attente de transmission	11 février 2025 à 10h54min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 février 2025 à 10h54min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 février 2025 à 10h54min36s	Reçu par le MI le 2025-02-11